

Les subsides

M. Stevens: Ce n'est pas vrai!

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, je vois bien que le député n'a malheureusement pas saisi le sens de mes observations. J'en suis désolée. Il devrait se préoccuper des problèmes fondamentaux qui sont ici soulevés, et surtout celui de l'égalité juridique et économique dont les femmes devraient bénéficier.

Je puis certes répondre au député que je ne suis pas responsable de ce que font les gouvernements provinciaux au Canada. Je voudrais bien que tous établissent un ministère qui s'occuperait de la situation de la femme. Toutefois, je voudrais que le gouvernement fédéral fasse davantage pour les femmes par l'intermédiaire de son ministre chargé de la situation de la femme.

Le député me demande si je sais que des fonds ont été alloués aux conférences sur les pensions. Bien sûr que je le sais; j'ai participé à nombre d'entre elles. A chacune de ces conférences, j'ai prié maintes et maintes fois les représentants du gouvernement fédéral de cesser de discuter et de passer à l'action. Voilà le fond du problème. Nous avons eu des conférences, des études et des rapports, mais quand fera-t-on quelque chose de concret?

Des voix: Bravo!

Mme Erola: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald). La représentante sait-elle que le ministre chargé de la situation de la femme a pris l'initiative de demander aux femmes autochtones du Canada si elles avaient besoin d'aide pour participer à la prochaine conférence?

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, si M^{me} le ministre peut me dire qu'une représentante du Conseil national des femmes autochtones siègera à la table de conférence, je serai ravie de l'en féliciter.

M. le vice-président: Y a-t-il d'autres questions?

M. Nielsen: Où sont les réponses?

M. le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

M. Deans: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le gouvernement n'a-t-il pas l'intention de répliquer par une quelconque déclaration à l'excellente intervention du député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald)? L'usage...

M. le vice-président: A l'ordre, je vous prie.

Une voix: C'est là l'usage.

M. le vice-président: Le député n'invoque pas le Règlement. A ce moment-ci, la présidence accorde la parole aux députés qui veulent bien intervenir. Le député de Nanaïmo-Alberni (M. Miller) a maintenant la parole.

M. Deans: Monsieur le Président, j'invoque à nouveau le Règlement. L'usage...

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je suppose que M^{me} le ministre interviendra au moment opportun, mais pour l'instant, la présidence accorde la parole aux députés qui veulent intervenir.

M. Deans: M^{me} le ministre ne prendra-t-elle pas la parole?

Mme Erola: Oui.

M. Deans: Dans ce cas, pourquoi ne le faites-vous pas maintenant, comme le veut l'usage?

M. le vice-président: A l'ordre, je vous prie. Le député de Nanaïmo-Alberni a la parole.

M. Ted Miller (Nanaïmo-Alberni): Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'intervenir au nom du Nouveau parti démocratique à propos de cette très importante motion présentée à l'occasion d'une journée réservée à l'opposition. Je félicite l'opposition officielle de nous donner l'occasion de traiter de ce qui est à mon avis un des principaux sujets de préoccupation de la politique canadienne actuelle.

Aujourd'hui, nous allons parler de la femme, de la façon dont elle intervient dans l'économie, de la façon dont nous percevons, nous parlementaires, les questions féminines, et de l'importance que nous leur accordons. Il appert que le ministre chargé du statut de la femme n'est pas pressée de répliquer à l'opposition officielle. Cela tendrait à démontrer qu'elle ne prend pas son travail autant à cœur qu'elle voudrait le faire croire à l'opinion, et à l'opinion féminine surtout.

M. Campbell (LaSalle): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député dit que le ministre chargé du statut de la femme n'est pas prête à répondre à l'opposition. Elle est tout à fait prête.

M. Deans: Pas du tout! Car pourquoi ne le fait-elle pas?

M. Blackburn: Elle ne fait pas préparer son discours par d'autres.

M. le vice-président: Il n'y a pas matière à invoquer le Règlement. La parole est au député de Nanaïmo-Alberni (M. Miller).

M. Miller: Monsieur le Président, s'il y a une chose qui ne peut se faire au Canada, c'est d'isoler les questions féminines des questions économiques. Nous comprenons tous, je pense, ce qui arrive aux femmes, actuellement, sur le marché du travail. Elles sont généralement les dernières embauchées et les premières licenciées.

Permettez-moi de m'attarder sur l'aspect économique un instant. Que se passe-t-il sur le marché du travail? Quel sort réserve aux femmes du Canada le programme économique appliqué délibérément, non seulement par notre gouvernement fédéral mais encore par des gouvernements fédéraux d'ailleurs? On applique une politique monétariste de hauts taux d'intérêt sous prétexte de s'attaquer aux causes de l'inflation. Malheureusement, cela supprime des emplois.